

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 157

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE 12 BIS

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« c) Le second alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée : « Les schémas régionaux éoliens adoptés avant la promulgation de la loi n° ... du ... visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre sont révisés. » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prévoit la révision des schémas régionaux éoliens adoptés avant la promulgation de la présente loi.